

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE DANS LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS



Public

- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Juristes

Prérequis

Aucun

Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date(s) : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 Avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas jurisprudentiels
- Appui sur des situations vécues
- Quiz
- Remise d'un support de formation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation

Tarif

500 € HT

Contact

Pascale FILAIRE

04 78 77 35 01

p.filaire@uimmlyon.com

Objectifs

- Identifier le rôle et les attributions du CSE
- Distinguer les moyens d'action du CSE
- Optimiser le fonctionnement opérationnel de cette institution
- Déterminer les enjeux d'une adaptation du fonctionnement du CSE au contexte de l'entreprise

Programme

L'organisation du CSE

- La composition du CSE, les désignations, les commissions

Les règles de fonctionnement du CSE

- Les réunions ordinaires et extraordinaires : périodicité, participants
- L'organisation des réunions : ordre du jour, déroulement de la réunion, PV, approbation...
- Le règlement intérieur

Les attributions du CSE

- Les attributions économiques, de santé/sécurité et d'environnement : consultations récurrentes et ponctuelles, les délais de consultation
- Les activités sociales et culturelles
- Les droits d'alerte, le recours aux experts
- Les moyens d'information, la BDESE

Les droits et moyens attribués aux membres du CSE pour exercer leur mandat

- Les heures de délégation, le local, la liberté de circulation, la protection spécifique, la formation des élus
- Les deux budgets et les transferts entre budgets

Focus sur les nouvelles possibilités de négociation pour adapter le fonctionnement du CSE aux spécificités de l'entreprise